



Accueil
de loisirs*

PS-CM2

Animations
sportives*

CP-CM2



Passerelle
AS-ALSH*

CP-5^e



Ados & Co

6^e-TERMINALE

* Animations Sportives (AS) - Accueil de
Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Inscriptions aux animations sportives &
passerelle AS-ALSH à la semaine uniquement.

ACTIVITÉS
ENFANCE-JEUNESSE

PETITES VACANCES

RENSEIGNEMENTS
MODALITÉS D'INSCRIPTION

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions démarrent 3 semaines avant le début des vacances, exclusivement sur le portail citoyen sur le site vineuil41.fr.

	Dates des vacances	Dates de début des inscriptions		Dates limites d'enregistrement des dossiers
		Vinoliens	Non-Vinoliens	
Automne	Du 19 au 30/10	lundi 28/09 à 7h	lundi 5/10 à 7h	mercredi 7/10 à 23h59
Noël	Du 21 au 31/12 <i>Fermé les 25/12 et 1/01</i> <i>Fermeture des structures à 17h les 24 et 31/12</i>	lundi 30/11 à 7h	lundi 7/12 à 7h	mercredi 9/12 à 23h59
Hiver	Du 22/02 au 5/03	lundi 1/02 à 7h	lundi 8/02 à 7h	mercredi 10/02 à 23h59
Printemps	Du 19 au 30/04	lundi 29/03 à 7h	lundi 5/04 à 7h	mercredi 7/04 à 23h59

Sous réserve de places disponibles

RENSEIGNEMENTS



06 30 52 26 91 (accueil de loisirs et passerelle)
06 38 75 44 43 (animations sportives et Ados & Co)



animations.vacances@vineuil41.fr



Retrouvez tous les renseignements, le détail des activités et les tarifs sur vineuil41.fr

Documents à fournir :

Pour toutes première inscription dans le cadre de l'année scolaire 2026-2027 :

- Fournir en amont la fiche de renseignements pour les enfants fréquentant les services municipaux, disponible sur le site vineuil41.fr, onglet « éducation » puis « tarifs et inscriptions ».
- Joindre les attestations des droits aux vacances CAF et MSA.

Déposer le dossier dans la boîte aux lettres de la régie unique, une semaine avant le début des inscriptions.

Déposer également les copies des vaccins sur votre espace citoyen.

Avec le soutien de :

CAF



MSA



DRAJEPS

